

# PROGRAMME DE FORMATION

## Monteur, Vérificateur journalier et Utilisateur d'un échafaudage Roulant MDS Selon la Recommandation R457



### PUBLIC VISÉ :

Personnels et chefs d'entreprises du BTP, NON DEBUTANTS, qui doivent monter, utiliser et vérifier des échafaudages roulants MDS pour réaliser leurs travaux.

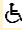
### PRÉ-REQUIS :

- Être âgé de 18 ans minimum
- Ne pas avoir de restrictions ou de contre-indications médicales pour le travail en hauteur et le port de charges
- Maîtriser le français (oral et écrit) nécessaire à la compréhension de la notice du fabricant (textes, plans)
- Expérience professionnelle requise : Personnes ayant déjà monté et/ou utilisé un échafaudage.

### DURÉE/TARIF/DATES/LIEU/HORAIRE :

1 journée de 7 h, Cf. convention ou contrat de formation joint.

### MODALITÉS ET DÉLAI D'ACCÈS :

- Inscription préalable au minimum 48h avant le début du stage par retour de convention ou contrat signé
-  Accessibilité aux personnes en situation de handicap : nous consulter.


### MODALITÉ D'ORGANISATION :

Formation en groupe de 2 à 8 personnes

En présentiel, parcours individualisé selon niveau, *expérience et catégories visées par le stagiaire* (cf. convention ou contrat de formation joint)

### MOYENS TECHNIQUES ET PÉDAGOGIQUES :

- Livret stagiaire individuel
- 1 salle de formation équipée avec vidéoprojecteur, PC, paperboard
- 1 aire d'évolution pratique conforme
- Echafaudages représentatifs selon la Recommandation R457

 **Les stagiaires doivent avoir des chaussures de sécurité, des gants, un casque de chantier (avec jugulaire) et un harnais de sécurité avec longe**

### RÉFÉRENCES :

Recommandation R457 de la CNAM du 10 mai 2011

Décret N° 65-48 du 8 janvier 1965 par le décret 924 du 1er septembre 2004, des échafaudages Roulants.

### VALIDITÉ :

Pas de durée de validité. (Recommandée : 5 ans)

Celle-ci est à définir par l'employeur au moyen de contrôles périodiques des capacités des travailleurs.

### ➤ INTITULÉ :

Formation au Montage, Utilisation et Vérification journalière, en sécurité, d'un échafaudage roulant MDS, selon la recommandation R457 de la CNAM.

**OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES :** A l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- Comprendre la notice du fabricant du matériel utilisé/ citer les différents types de matériel et leurs fonctions.
- Vérifier l'adéquation du matériel prévu / maîtriser les opérations de montage, déplacement et démontage en sécurité de l'échafaudage roulant suivant la notice du fabricant / apprécier la qualité et la résistance du support / effectuer l'examen de l'état de conservation.
- Communiquer, rendre compte et prendre les mesures face aux situations dangereuses.
- Effectuer l'examen de montage et d'installation / vérifier la conformité du montage par rapport à la notice du fabricant / effectuer la vérification journalière / consigner les résultats de ses vérifications.
- Connaître et faire connaître les consignes de sécurité / Respecter les limites de charges / Maintenir l'échafaudage en sécurité / Proscrire l'utilisation de façon dangereuse / Tenir compte de la coactivité sur les chantiers / Signaler les situations dangereuses.

### ➤ CONTENU (CONFORME A LA RECOMMANDATION R457) :

#### - THÉORIE :

\* Objet de la Recommandation : les chutes de hauteur, les chutes d'objets, ceux liés à la manutention et déplacement de l'échafaudage, l'électrification / l'électrocution, l'effondrement partiel / complet de l'échafaudage, le renversement de l'échafaudage.

\* Textes réglementaires européens et nationaux, Droits et devoirs employeurs-salariés,

\* Les échafaudages roulants : besoins et contraintes de site, choix du matériel, caractéristiques techniques, Notice du Fabricant, Les règles de sécurité du montage/utilisation et démontage, la plaque signalétique.

\* Les points de vérification.

#### - PRATIQUE :

\* Montage et utilisation puis vérification et démontage d'un échafaudage roulant MDS,

\* Exploitation de la Notice du Fabricant,

\* Mise en œuvre des principes de sécurité sur le poste de travail.

### ➤ SUIVI – ÉVALUATIONS :

\* Suivi et sanction de la formation : feuille de présence (1/2 Jée), attestation individuelle de fin de formation et / ou Attestation de Compétence Formation, en cas de réussite aux évaluations théoriques et pratiques.

\* Mesure de la qualité globale de la formation, de l'atteinte des objectifs et de l'impact sur la pratique professionnelle par le stagiaire : enquête de satisfaction à chaud auprès des stagiaires puis à froid auprès de l'entreprise.

### ➤ METHODES PÉDAGOGIQUES :

Tour de table de positionnement préalable permettant au formateur de vérifier l'adéquation du parcours de chaque stagiaire et d'adapter son déroulé pédagogique.

Le formateur aborde progressivement tous les points du programme.

**Partie théorique :** Alternance d'apport théorique par le formateur à l'aide d'un exposé par vidéoprojecteur et d'exercices en groupe (étude de cas, vidéo, schémas, etc.), d'échanges d'expériences, de démonstration pratique et d'explications sur paperboard. Vérification des acquis tout au long de la formation à l'aide de quizz.

⇒ Un livret de formation en couleur est remis à chaque stagiaire en fin de formation.

Évaluation théorique par un questionnaire écrit.

**Partie pratique :** Mise en situation en groupe. Après explication par le formateur et démonstration, si besoin, chaque groupe de stagiaires effectue un examen d'adéquation, un montage, une vérification (par groupe inversé) puis une utilisation et un démontage sous la direction et corrections du formateur. Suivant le niveau des stagiaires, les configurations spécifiques sont abordées.

Évaluation continue sur les différentes activités pratiques.

### ➤ ENCADREMENT - FORMATEURS :

Profil type (CV détaillés sur simple demande) : Une solide expérience professionnelle dans le domaine enseigné, de l'encadrement de groupe et de la formation professionnelle.

➔ Titulaire des diplômes requis : (Reconnaissance FORPREV – INRS/CARSAT)

Au-delà de l'expérience et des compétences requises, nos formateurs ont été, et sont régulièrement formés, audités et évalués par le responsable pédagogique de BTP FORMATIONS et/ou par des organismes extérieurs.